

Zeitschrift: Beiträge zur Kryptogamenflora der Schweiz = Matériaux pour la flore cryptogamique suisse = Contributi per lo studio della flora crittogama svizzera

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 7 (1933)

Heft: 2

Artikel: Flores des mousses de la Suisse : Vol. III : revision et additions

Autor: Amann, Jules

Vorwort: Préface

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-821066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRÉFACE

Durant les quinze années écoulées depuis qu'a paru la Flore des Mousses de la Suisse, éditée par les soins de M. W. BARBEY dans les Publications de l'Herbier Boissier¹, la connaissance de la flore bryologique, très riche, de notre pays, a fait de notables progrès, dont j'ai rendu compte sous le titre d'« Additions et rectifications à la Flore des Mousses de la Suisse », dans une série de publications périodiques².

Au lieu de publier une 7^{me} série, devenue nécessaire, j'ai jugé préférable de réunir en un seul volume, en les complétant, toutes ces additions et rectifications, afin de les rendre plus facilement accessibles. La Commission Cryptogamique de la Société Helvétique des Sciences Naturelles ayant estimée opportune et désirable cette publication, s'est chargée de l'impression et de l'édition de cet ouvrage.

A ma requête, mon collaborateur et ami M. le Dr. h. c. Ch. MEYLAN a joint à mon manuscrit un premier Supplément à sa *Flore des Hépatiques de la Suisse*.³

Aux recherches que j'ai faites en vue de cette publication, se sont jointes de nombreuses et précieuses communications dues à mes collaborateurs et correspondants suisses et étrangers. Les principaux de ces collaborateurs bénévoles ont été :

MM. J. AEBISCHER à Fribourg, F. AUG. ARTARIA † à Blevio, Dr. E. BAUER à Prague-Smichow, Chanoine O. BENDER † du Gd. St-Bernard, Dr. P. CULMANN à Paris, G. DISMIER à St-Maur, Dr. H. GAMS à Innsbruck, prof. I. GYÖRFFY à Szeged, Dr. M. JÄGGLI à Bellinzona, N. MALTA à Riga,

¹ Première partie (vol. I): *Tableaux synoptiques pour la détermination des Mousses*, par JULES AMANN et CHARLES MEYLAN, Genève 1912. Deuxième partie (vol. II): *Catalogue des Mousses suisses*, par J. AMANN en collaboration avec PAUL CULMANN et CHARLES MEYLAN, Genève 1918. (En vente à l'Institut Botanique de l'Université de Genève.)

² 1^{re} série: Bulletin de la Murithienne, fasc. XL, 1916—1918.

2^{me} série: Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, vol. 53, 1920.

3^{me} série: Ibidem, vol. 54, 1921. 4^{me} série: Ibidem, vol. 55, 1923.

5^{me} série: Mémoires de la Société vaudoise des Sciences naturelles, n° 17, vol. 3, 1928.

6^{me} série par J. AMANN et C. MEYLAN, Bull. Soc. vaud. Sc., vol. 57, 1930.

³ Les Hépatiques de la Suisse. Matériaux pour la Flore cryptogamique Suisse. Vol. VI, fasc. 1, Zurich 1924.

Dr. h. c. Ch. MEYLAN à Ste-Croix, W. MÖNKEMEYER à Leipzig, R. NAVEAU † à Anvers, POTIER DE LA VARDE à Lez-les-Eaux, Rev. RHODES à Birmingham, Dr. h. c. E. STEIGER † à Bâle, J. THÉRIOT à Fontaine-la-Mallet, J. WEBER à Männedorf.

L'expression de ma gratitude va à tous ces fidèles collaborateurs qui m'ont aidé pour le travail de fourmi, que, durant plus d'un demi-siècle, j'ai poursuivi pour réunir les matériaux de la Flore des Mousses de mon pays.

Je dois remercier tout spécialement M. L. LOESKE, l'éminent bryologiste berlinois qui, avec une obligeance et une bienveillance inlassables, a bien voulu revoir bon nombre de mes déterminations, et principalement celles concernant les « espèces » et « variétés » nouvelles que j'ai décrites dans la Fl. M. S. Ce travail critique de revision, imposé par l'honnêteté scientifique, était nécessaire, comme l'ont prouvé les résultats consignés dans le présent ouvrage. Je lui dois, en outre, la revision des Grimmiacées, ainsi que celle des Pseudoleskea, Lesquereuxia, etc. de la Bryotheca helvetica.

En vue de cette publication, j'ai eu le privilège de pouvoir consulter deux herbiers de mousses très importants tous deux pour la connaissance de la flore suisse.

Tout d'abord, l'Herbier Philibert au Musée d'Histoire naturelle d'Autun. L'éminent bryologiste H. PHILIBERT (1822—1901), dont je fus le disciple, a beaucoup récolté de mousses dans nos Alpes, où il passa ses vacances pendant plusieurs années. Ses travaux classiques sur la structure anatomique du péristome, ainsi que ceux concernant spécialement les genres *Orthotrichum* et *Bryum*, l'ont rendu justement célèbre. L'étude de son Herbier m'a fourni beaucoup de renseignements inédits du plus haut intérêt. Cette belle collection a été mise en ordre parfait par les soins du Chanoine R. SÉBILLE (à Montholon près Autun), qui a consacré à cette tâche sept années de travail.

L'autre Herbier consulté est celui du Rev. P. ANTON GISLER, que, grâce à l'obligeance de M. le P. F. AMSTEDT, professeur au Collège Charles Borromée, d'Uri, à Altdorf, j'ai pu consulter chez moi à loisir.

Cette belle collection, faite de 1855 à 1882, principalement dans les Alpes d'Uri, représente un matériel très important pour la florule bryologique du bassin de la Reuss. On ne peut qu'admirer le zèle et le soin avec lesquels GISLER a récolté, préparé et étudié les cryptogames de son pays, représentées par de beaux exemplaires dans son Herbier.¹

¹ Il est à désirer que son Herbier de Lichens, encore plus important que celui des Muscinées, soit utilisé pour une Flore des Lichens de la Suisse.

Pendant sa carrière de professeur de Sciences naturelles au Collège d'Altdorf, GISLER a été en relation avec la plupart des botanistes suisses contemporains (DUBY, PFEFFER, FAVRAT, RHINER, CHRIST, etc.). Les Mousses de son Herbarium ont été en partie révisées par PROGL-Munich.

GISLER n'a rien publié, à ma connaissance, concernant ses études cryptogamiques. Il a laissé un manuscrit intitulé «Moose des Kantons Uri», qui se trouve, avec ses autres notes manuscrites, à la Bibliothèque du Couvent des Capucins de Stans. Grâce à l'obligeance du Dr. P. AURELIAN ROSHARDT, professeur au Collège de Stans, j'ai pu consulter ces documents.

M. le Dr. M. OECHSLIN-Altdorf a bien voulu me soumettre le petit «Moosherbarium» de JOST SCHWINGRUBER (1801—1863), qui est en sa possession, et qui contient des mousses récoltées dans le canton d'Uri et au Tessin.

D'importantes récoltes de Mousses m'ont été confiées pour la détermination par le P. F. GRETER-Engelberg (mousses des Alpes d'Obwalden), et par le Dr. O. JAAG-Zurich (mousses récoltées à la Chute du Rhin).

Enfin, j'ai tenu compte des publications récentes concernant les Mousses de notre pays¹, ainsi que, le cas échéant, des données de ma «Bryogéographie de la Suisse» publiée en 1928 (Matériaux pour la Flore cryptogamique de la Suisse, vol. VI, fasc. 2, Zurich, Fretz Frères, S.A.) et de mon travail intitulé «Bryométrie» (Bull. Soc. vaud. Sc. nat. 57, 1932).

J'ai pensé bien faire en reprenant, dans cet ouvrage, les données figurant dans le 2^{me} Supplément pendant l'impression des Planches de la Fl. des M. S. II, ce supplément manquant à un certain nombre d'exemplaires.

La numérotation des exemplaires témoins conservés dans la Bryotheca helvetica (B.H.) a été simplifiée, le n° d'ordre de l'exemplaire étant seul indiqué.

La notion d'espèce en bryologie. Depuis l'époque où je commençai mes études botaniques (au commencement de la 8^{me} décennie du siècle précédent), la notion d'espèce a évolué, comme bien d'autres, en perdant peu à peu ce qu'elle avait d'absolu et de métaphysique. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en détail cette évolution: elle s'est

¹ Entr'autres: M. JÄGGLI: V Contributo alla briologia ticinesi. Gli sfagni finora noti del Cantone Ticino. (Bollet. d. Soc. ticinese d. Sc. natur. 1927.) I Muschi e le Epatiche del Monte di Caslano, VI Contributo alla briologia ticinese (Archiv. Botanico, vol. VI, décembre 1930). Aroser Moose, von WILHELM MARDORF (1869—1927). (Jahresber. der Natu f. Ges. Graubündens, LVXIII 1929—1930.)

L. LOESKE: Bryologische Beobachtungen im Tessin (Boll. Soc. ticin. Sc. nat. 1931).

On trouvera, dans le texte, les citations d'autres ouvrages et publications.

VIII

faite parallèlement à celle des autres notions absolues, qui, de plus en plus, tendent à disparaître du domaine scientifique pour faire place aux notions de relativité; mais je crois utile de noter ici quelques considérations concernant cette unité fondamentale de la systématique et de la géographie botanique.

A l'acte volontaire créateur de l'espèce linéenne, accompli une fois pour toutes par la Divinité, nous avons substitué l'acte non moins volontaire accompli par l'homme qui, de l'observation des individus se ressemblant plus ou moins qu'il rencontre dans la nature, crée, par abstraction, des types qu'il nomme spécifiques ou «espèces».

Cet acte est arbitraire en ceci déjà que la délimitation des groupes d'individus, de l'étude desquels nous déduisons le type spécifique, est, dans une certaine mesure, affaire d'appréciation personnelle, pouvant varier plus ou moins notablement suivant les observateurs. Il s'en suit que le même type spécifique n'est pas compris exactement de la même façon par les différents auteurs. A l'affirmation: «tel individu appartient à tel type spécifique», il conviendrait de répondre, comme à propos de toutes les affirmations analogues, par la question: «pour qui?»¹

En résumé, à la notion absolue et métaphysique de l'espèce linéenne, nous avons substitué celle du type spécifique conventionnel, dont la délimitation est, dans une large mesure, affaire d'appréciation personnelle.²

A côté des types spécifiques ou «espèces», nous en distinguons d'autres, que nous qualifions de «petites espèces», sous-espèces, races, variétés, formes, et que nous subordonnons à l'espèce.

Quand elle est appuyée sur des observations expérimentales, cette subordination se justifie; mais comme, en bryologie, l'étude expérimentale de la variation des types, soit par mutation, soit par éphémose, c'est-à-dire par adaptation aux conditions biologiques du milieu, a été jusqu'ici presque complètement négligée, ces distinctions arbitraires étant généralement dépourvues de tout fondement expérimental, cette subordination hiérarchique des types, fondée sur des appréciations individuelles, rappelle trop souvent la question débattue en démonologie: à savoir si le Diable Grilroth est subordonné ou non au Diable Astaroth!

¹ A ce propos, je voudrais attirer l'attention sur ce que la notion d'individu a, en général, d'imprécis et de vague en bryologie: ce que nous nommons un individu est souvent une colonie: gazon, touffe, coussinet, etc.

² Cette création du type persistant dans le temps, à partir des individus éphémères, dépend, en dernière analyse, de l'instinct de conservation: «le chef d'œuvre, pour l'homme, en toutes choses, est de faire œuvre durable».

Deux tendances opposées se manifestent chez les auteurs qui ont étudié les Mousses du point de vue systématique. D'une part, multiplier, autant qu'il paraît utile, le nombre des types dénommés et décrits, pour permettre d'en donner des diagnoses précises, ne laissant pas de doute sur l'attribution d'un individu donné à tel ou tel type spécifique. D'autre part, réduire le nombre des types, leur multiplication devenant rapidement un obstacle à peu près insurmontable à l'étude des genres polymorphes.

Entre ces deux tendances contraires, toutes deux justifiables, il s'agit, pour le systématicien, de tenir un juste milieu; la mesure où il le fait est, ici encore, affaire d'appréciation personnelle.

Succédant à une période de temps où la tendance à la multiplication des types spécifiques a prédominé, la période actuelle paraît être nettement favorable à leur réduction. Il convient, je crois, de s'en féliciter, en n'oubliant pas, toutefois, qu'aller trop loin dans cette voie présenterait de sérieux inconvénients; en effet, simplification n'est pas toujours synonyme de progrès!¹

La complexité infinie des êtres vivants et des faits qui les concernent ne peut être représentée par des théories simples et des systèmes rigides. Et d'ailleurs, comme l'a dit quelqu'un que l'on a trop peu l'occasion de citer à propos de bryologie: «les théories sont des illusions, les systèmes, des prisons».²

Classification. Alors même que j'apprécie pleinement les raisons qui ont fait adopter la nouvelle classification des Mousses, de FLEISCHER, j'ai cru devoir, pour des raisons pratiques, conserver celle de la Fl. des M. S. I et II, quoiqu'elle ne corresponde plus aux idées actuelles et puisse paraître désuète.

La répartition des mousses cleistocarpes entre les différentes familles des stégocarpes, la suppression des deux séries Acrocarpes et Pleurocarpes, le placement des Polytrichacées à la suite des autres familles, etc. se justifient pleinement; mais il n'est pas opportun, il me semble, d'introduire ces modifications de classement dans ce Supplément. Elles n'ont d'ailleurs pas une importance capitale pour la connaissance des Mousses.

¹ Le besoin de simplification, qui se manifeste avec l'âge chez la plupart des botanistes systématiciens, est souvent en relation avec la loi du moindre effort, qui devient plus impérieuse à mesure que diminue la faculté de saisir et d'embrasser la complexité des problèmes naturels. L'idéal à poursuivre a été nettement formulé par CARL MÜLLER Hal. (*Genera Muscorum frondosorum*): «S'enfoncer dans l'infini des détails avec les yeux toujours fixés sur l'ensemble». Mais, chez les bryologistes aussi, les esprits synthétiques sont beaucoup plus rares que les analytiques!

² EMIL LUDWIG: Entretiens avec Mussolini (4^me partie).

Je crois utile, toutefois, de donner plus loin un aperçu de la classification basée sur les considérations phylogénétiques, telle qu'elle a été établie par FLEISCHER, et adoptée par BROTHÉRUS dans son ouvrage magistral « Musci (Laubmoose) », vol. 10 et 11 de ENGLER et PRANTL « Die natürlichen Pflanzenfamilien » II Ed. 1925. Ce conspectus ne comprend que les Mousses européennes.

Il ne m'appartient pas de relever ici le fait que, parmi les pays européens, la Suisse occupe maintenant un rang prééminent en ce qui concerne la connaissance de sa flore bryologique; ceci nonobstant la diversité extrême de la topographie de son territoire, d'où résulte une diversité quasi infinie des conditions biologiques ainsi que la richesse remarquable de cette flore. Je voudrais, en terminant cette préface, attirer l'attention des botanistes sur certaines parties de notre pays qui paraissent avoir été quelque peu négligées jusqu'ici, en ce qui concerne l'étude de leur flore bryologique. Ce sont principalement: Le Jura soleurois, argovien et bâlois; les Préalpes fribourgeoises; l'Emmental, l'Entlebuch et le Massif du Napf; les Cantons d'Unterwald, de Zoug, Schwyz, Glaris, Thurgovie, St-Gall, Appenzell, Schaffhouse.

L'exploration bryologique des rives des Lacs de Neuchâtel et de Bienne, de Thoune et de Brienz, de Zoug et de Lowerz, ainsi que celles du Lac des Quatre-Cantons et du Walensee, du Bodan, du Verbano et du Ceresio donnera certainement une moisson abondante de résultats intéressants, importants surtout sous le rapport phytogéographique.

D'autre part, nous ne pouvons nous dissimuler que la flore muscinale de nos Alpes est loin d'être connue comme il serait désirable qu'elle le fût.

Etant donné l'appauvrissement graduel — et parfois rapide — de la flore des Mousses dans beaucoup de localités de notre pays, ainsi que la disparition de stations intéressantes qu'entraîne l'humanisation croissante de notre territoire, il est désirable que cette exploration se fasse sans tarder. En Suisse, comme ailleurs, beaucoup de mousses fuient le « foetor humanus »!

Lausanne, Avril 1933.